



Collectif des entreprises  
d'insertion du Québec

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

### Le Collectif des Entreprises d'Insertion du Québec exprime sa déception face au Budget du Québec 2025-2026

Montréal, le 25 mars 2025 – Le Collectif des Entreprises d'Insertion du Québec (CEIQ) tient à exprimer sa profonde déception à l'égard du budget du Québec pour l'année 2025-2026, tel qu'annoncé par le ministre Girard. En dépit des besoins criants de réinvestissement dans les services d'emploi, le budget n'apporte pas les solutions attendues.

« **Dans le contexte d'incertitude actuel, nous estimons qu'un réinvestissement est essentiel pour maintenir le niveau de service à la population, en particulier pour ceux qui doivent surmonter des défis plus importants** », précise Mme Martine Thomas, présidente du Collectif des entreprises d'insertion du Québec. Le CEIQ tient à souligner au gouvernement l'importance d'investir dans des mesures d'employabilité et d'intégration en emploi, afin de fournir des services aux personnes les plus éloignées du marché du travail.

Le Collectif des entreprises d'insertion reste vigilant afin de s'assurer que la réduction des budgets ne pénalise pas les clientèles les plus vulnérables que ses membres accueillent et forment. « **Trop souvent, en période de restrictions budgétaires, ce sont les personnes les plus en besoin qui sont négligées** », affirme M. Richard Gravel, directeur général du Collectif des entreprises d'insertion du Québec.

Le Collectif rappelle qu'en facilitant l'accès à l'emploi pour les personnes dites éloignées du marché du travail, le gouvernement agit non seulement pour réduire les coûts sociaux, mais aussi pour répondre aux enjeux liés aux besoins de main-d'œuvre. Il est essentiel qu'il investisse dans le potentiel de l'ensemble des travailleurs, y compris ceux qui en sont exclus. De cette manière, tous pourront participer pleinement à l'économie, contribuant ainsi à maximiser tant la qualité que la quantité de la main-d'œuvre québécoise.

#### À propos du Collectif des entreprises d'insertion du Québec

*Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec compte 45 entreprises d'insertion membres réparties dans 13 régions du Québec. Il a pour mission de promouvoir et de soutenir les entreprises d'insertion membres, mais d'abord, de promouvoir et de soutenir l'intégration sociale et professionnelle des personnes en quête d'un meilleur avenir.*

*Plus de 3 000 personnes viennent chaque année apprendre un métier dans un contexte réel de travail parmi la soixantaine de domaines d'apprentissage développés par les entreprises d'insertion. Elles reçoivent un appui personnalisé pour régler leurs difficultés, développer de nouvelles habitudes et habiletés de travail et retrouver confiance en leur potentiel. Plus de 75 % de ces travailleurs décrochent un emploi après une telle formation ou font un retour aux études.*

*Les entreprises d'insertion, ce sont des restaurants, des traiteurs, des magasins, des friperies, des usines, des ateliers de couture, d'ébénisterie et autres, qui offrent des produits et services et qui doivent compétitionner avec le marché en regard des normes de qualités propres à l'un des 7 secteurs d'activités où elles opèrent.*

-30-

#### Renseignements :

Richard Gravel  
Collectif des entreprises d'insertion du Québec  
514 712-4905

communication@collectif.qc.ca  
www.collectif.qc.ca

*Du cœur  
à l'ouvrage*